Image not found or type unknown

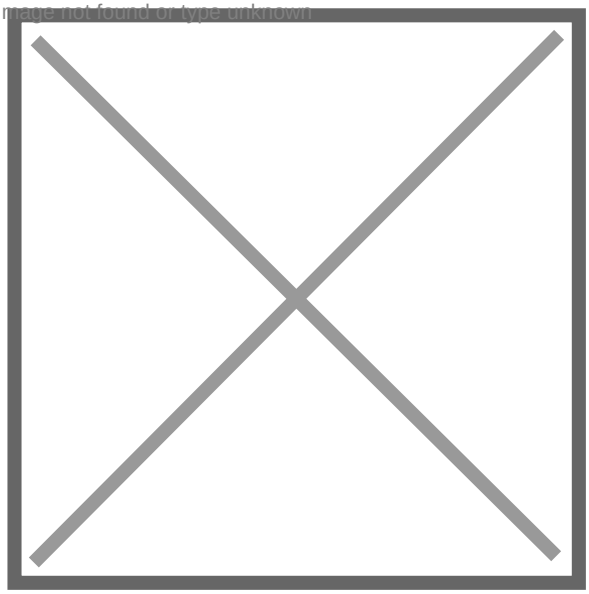

Comment changer de nom de famille ?

Par **AdeetMichaLAVEI**, le **07/06/2011** à **02:19**

Bonjour,

Je m'appelle Adeline et je suis de Nouvelle-Calédonie. Je vais bientôt me pacsée et bien sur , je ne peux porter le nom de mon concubin aprés signature de ce contrat.

J'aimerais savoir s'il était possible de changer de nom pour porter celui de mon concubin ? Si c'était un argument solide ? Quelles sont les démarches à faire ?

Merci d'avance :)

Par **mimi493**, le **07/06/2011** à **04:16**

non ce n'est pas possible
Même dans le cadre du mariage, l'épouse ne change pas de nom pour prendre celui de son époux, elle ne peut qu'en user à titre d'usage.
si vous voulez les avantages du mariage, vous vous mariez. Comme on dit, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés